INSTITUT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA

Cours de formation en ligne d'agent de marques de commerce

MODULE 2 : ARTICLE 45

4 octobre au 6 décembre 2010

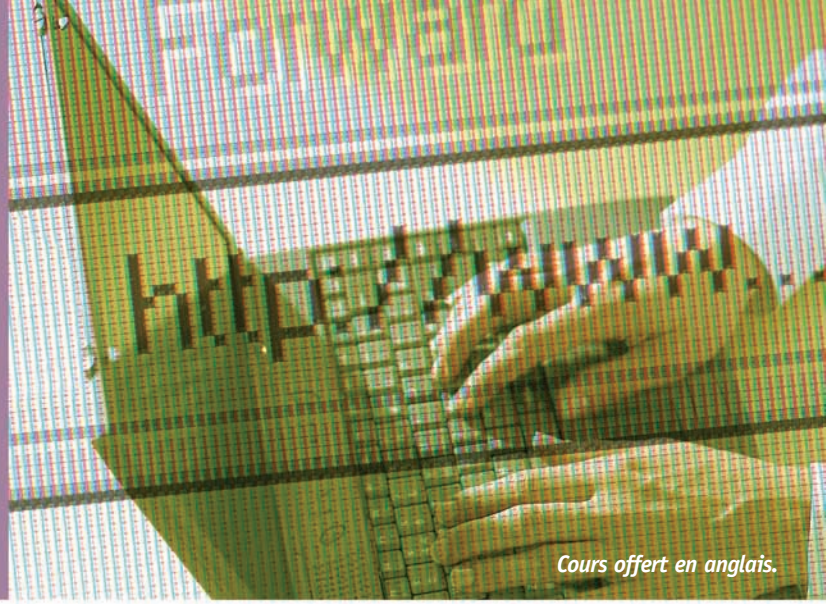

Cours offert en anglais.

Ce module sur l'article 45 traitera des principes juridiques qui encadrent les procédures sommaires de radiation d'un enregistrement canadien de marque de commerce et des changements de pratique suite à l'énoncé de pratique émis pas l'OPIC le 14 septembre 2009.

objectifs d'apprentissage

- Déterminer quand il est opportun de demander l'émission d'un avis en vertu de l'article 45
- Comprendre les règles du jeu, plus particulièrement en ce qui concerne les exigences d'emploi énoncées par la législation applicable
- Bien comprendre les différentes étapes d'une procédure sommaire de radiation
- Préparer la preuve du propriétaire inscrit ainsi que les représentations des parties
- Connaître les circonstances pouvant justifier le non-emploi de la marque de commerce
- Appliquer la jurisprudence pertinente

formation en ligne

Ce cours en ligne comprend : lectures, exercices pratiques (Q & R), jurisprudence, travaux dirigés et examens d'agent de marques de commerce antérieurs. Les travaux seront révisés par des instructeurs à la disposition des étudiants tout au long du cours. Les étudiants et instructeurs participeront à un forum de discussion virtuel.

accréditation

Visitez www.ipic.ca pour plus d'information.

clientèle

Stagiaires en marques de commerce (au moins 1 an d'expérience), agents de marques de commerce (débutants à intermédiaires), conseillers juridiques en entreprise, techniciens juridiques, gestionnaires de portefeuilles de marques de commerce.

inscription

En ligne : www.ipic.ca **Téléc. :** 613-234-0671
Poste : Institut de la propriété intellectuelle du Canada
60, rue Queen, Suite 606, Ottawa (Ontario) K1P 5Y7

date limite d'inscription : 24 septembre 2010

politique d'annulation

Un remboursement sera accordé jusqu'au 24 septembre 2010 inclusivement, moins un montant de 50 $ pour frais d'annulation.

renseignements

education@ipic.ca ou 613-234-0516

INSTITUT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA
INTELLECTUAL PROPERTY INSTITUTE OF CANADA
IPIC

cours de formation en ligne d'agent de marques de commerce 2010 – module 2 : article 45

FRAIS D'INSCRIPTION *(Veuillez cocher)*

☐ **Membres : 550 $**

☐ **Non-members : 750 $**

Ajoutez 5 % TPS (AB, SK, MB, QC, IPÉ, YT, NT, NU) _____ $
OU 12 % TVH pour C-B _____ $
OU 13 % TVH pour ON, NB, T-N _____ $
OU 15 % TVH pour N-É _____ $

CHAMP DE PRATIQUE
(Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent)

☐ Agent de marques de commerce
☐ Agent stagiaire ☐ Juriste
☐ Parajuriste
☐ Autre : _____

EXPÉRIENCE – DOMAINE DES MARQUES :

_____ année(s)

PARTICIPANT(E) M. / Mme / Dr *(En caractères d'imprimerie)*

Nom _____
Firme _____
Adresse de la firme _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____
Tél. _____ Téléc. _____
Courriel _____

MODE DE PAIEMENT *(Veuillez indiquer)*

NO DE TPS/TVH DE L'IPIC R122871148

PAIEMENT TOTAL : _____ $

☐ **CARTE DE CRÉDIT** ☐ VISA ☐ MASTERCARD ☐ AMEX

☐ **CHÈQUE** (émis à l'ordre de *IPIC*)

Date d'exp. ___ / ___

Nom du détenteur de la carte *(en caractères d'imprimerie)* _____

Signature _____